

VOTRE JOURNAL DE QUARTIER

La Page, journal de quartier dans le 14^e, est publié par l'association de bénévoles L'Equip'Page. Elle est ouverte à tous et toutes : vous pouvez vous joindre à nous, nous envoyer vos articles ou vos informations (BP53, 75661 Paris cedex 14), ou téléphoner au 43.20.35.66. (répondeur).

La Page *du 14^e arrondissement*

Du Mont Parnasse au Mont Rouge

N° 30 - 8 F

Zac Montsouris

SOUS LES REMBLAIS, L'AQUEDUC

Deux aqueducs, celui de Lutèce (Ier siècle) et celui de Médicis (XVII^e siècle) traversent le territoire de la zone d'aménagement concerté Alésia-Montsouris. Leurs heures sont comptées. Les pelleteuses qui déblaient les six hectares de la ZAC vont mettre au jour ces vestiges qui ont bien résisté au temps. Il est prévu de ne conserver qu'un segment de l'aqueduc gallo-romain. Celui de Marie de Médicis, lui, sera-t-il détruit ? (lire page 5)



« PLAN VÉLO »

Pour des rues sans autos

Dans une interview, Eric Marchandise, de l'association Réseau vert (voir « La Page » n°19), réagit aux projets de pistes cyclables proposés par la Mairie de Paris. S'il reconnaît que « les choses bougent », il déplore cependant l'absence d'une « politique globale des déplacements en ville ».

CES DERNIERS mois, la Mairie de Paris a annoncé son intention de réaliser des pistes cyclables dans cette ville. La relative ampleur du projet semble constituer un changement de politique sur ce sujet.

La Mairie de Paris a effectivement changé son discours sur le vélo en ville. Ou plutôt, elle a commencé à en avoir un. Elle affirme vouloir « créer les conditions d'un usage plus fréquent du vélo dans la ville », désormais perçu

comme un véritable mode de déplacement, et pas seulement comme une activité de loisir.

Comment les décisions sont-elles prises ?

Il s'agit en fait d'un projet intitulé « plan vélo ». La Mairie a suscité à la fin de 1995 une « commission extra-municipale » comprenant des représentants des grands services de la Ville, de la RATP, de la SNCF, de la préfecture de police, du conseil régional et des associations, dont le Réseau vert, l'Association des usagers des transports, Ecolo J et le Mouvement de défense de la bicyclette (1).

Cette concertation est positive et ambiguë. Il est positif que la municipalité, politiques et techniciens, sortent de leur bunker et acceptent de discuter avec des associations indépendantes et critiques. Ils se servent des associations, qui ont une réflexion et une compétence sur le vélo qu'ils n'ont pas. Nous leur évitons de commettre des erreurs grossières dans les aménagements. Ce dont nous ne voulons à aucun prix. Mais à nous

aussi de ne pas servir de caution.

Pour le 14^e arrondissement, les associations sont-elles d'accord avec le tracé retenu ?

Oui, c'est celui que nous avons proposé. Il rejoindra la « coulée verte TGV Atlantique », porte de Vanves. Mais ils n'ont pas retenu nos propositions d'aménagements. Nous avons demandé de partager l'espace en deux entre la place Bienvenue et la place de Catalogne (rue du Départ et rue du Commandant-Mouchotte) : la moitié de la chaussée pour les voitures et l'autre pour les piétons, les vélos et les bus. Notre plan transformait la rue Vercingétorix en rue résidentielle, c'est-à-dire réservée au trafic automobile local avec des aménagements pour les piétons et les cyclistes. Ce sont des idées qui marchent très bien dans de nombreuses villes d'Europe : on casse le transit, la vitesse, et on redonne un aspect plus verdoyant, plus convivial, plus sûr, à la rue.

(suite p.2)



INVENTAIRE CONTRE LES BULLDOZERS

L'association Monts 14 recense les petites maisons pré-haussmanniennes du quartier Daguerre (page 3).

FACTEURS DE PLAISANCE

En tournée avec deux facteurs : ambiance du quartier garantie (page 7).

SILENCE AUTOUR DE BROUSSAIS

La population du 14^e a le droit d'être informée du devenir de l'hôpital Broussais (page 4).



NESTOR BURMA SUR LA ROUTE DE CHATILLON

Léo Malet, père du polar français, est mort. Reste son « détective de choc », que sa première enquête a conduit dans notre arrondissement (page 8).

ABONNEZ-VOUS A LA PAGE

Comment, vous ratez certains numéros de La Page? Inadmissible! Il suffit pourtant de vous abonner et ce n'est pas cher: 40 F (soutien 100 F). Adressez le bulletin d'abonnement (p. 5) et votre chèque à l'ordre de L'Equip'Page, BP53, 75661 Paris cedex 14.

Fot Jo
29598

De

SORTIR DU TOUT AUTOMOBILE

(suite de la page 1)

Dans quelle mesure les propositions des associations ont été reprises ?

Le plan proposé pour les deux premiers itinéraires est assez éloigné de nos propositions, mais l'espace nécessaire sera pris sur la voiture. C'était une exigence fondamentale. La Ville s'est engagée à réaliser le réseau continu, d'ici la fin de la mandature. Enfin, il semble qu'elle ait entendu nos protestations contre ses premiers projets se limitant à tracer de simples bandes cyclables peintes sur la chaussée. On nous a assuré qu'il y aurait des séparateurs physiques. Ce n'est pas négligeable mais absolument insuffisant. L'idée de Réseau vert a en fait été sacrifiée. Les itinéraires proposés par les associations comprenaient 40% de rues vélos-piétons. Aucune n'a été retenue. On nous rétorque que « c'est trop compliqué, il faudrait des études ». Ce sont des dérobades pour ne pas toucher à la voiture qui accapare la voie publique et empoisonne l'air. Nous n'avons pas la même philosophie. La Mairie cède à la pression des faits en sortant ce plan vélo. Mais elle ne veut pas remettre à plat sa politique qui donne la priorité à la voiture. De notre point de vue, il est irréaliste, et à terme inefficace, de traiter chaque mode de déplacement séparément : le vélo, les piétons, les bus, les voitures. Ils partagent tous le même espace et la réflexion et l'action doivent être globales.

Peut-on penser que ce plan puisse se réduire à un simple effet d'annonce ?

Pas tout à fait. Jean Tiberi ne le peut pas. Il doit réaliser de véritables aménagements cyclables. De plus, il veut aller vite, quitte à les bâcler. Ce que nous lui avons reproché. Nous nous battons depuis des années et nous sommes prêts à attendre six mois de plus si nécessaire, mais nous voulons des réalisations de qualité, qui seront utilisées.

D'après la RATP et la SNCF, janvier et février ont vu une baisse de fréquentation des transports publics. Une telle évolution ne va guère dans le sens souhaité par les associations.

Un certain nombre de gens semblent bel et bien avoir changé d'habitudes après la grève (et les attentats). Cette évolution est assez grave, d'autant que l'Ile-de-France était la seule région qui, par comparaison avec les autres, avait connu une relative résistance à la progression de l'automobile (grâce aux dimensions des réseaux de transports en commun). Au-delà de ces événements, il est clair que les transports en commun ne sont pas adaptés aux nouvelles demandes de population. Les grands chantiers type RER, qui englobent tous les crédits publics, sont moins efficaces que ne le seraient la construction de lignes de tramway, moins chères. Là encore, cela veut dire toucher à l'automobile. C'est le point crucial. Il faut une politique globale des déplacements en ville.



Pour le moment, les associations ne sont guère satisfaites ?

C'est vrai. Notre critère, pour le moment, c'est qu'il faut au moins des axes sûrs et agréables pour les bicyclettes. Quel plaisir aurait-on à rouler en vélo sur le boulevard Sébastopol ? Il faudra de toute façon en arriver à des rues sans circulation automobile, réservées aux piétons et aux cyclistes. Si l'évolution des pouvoirs publics est incontestable, on attend les premières réalisations. Leur nature sera très importante pour la suite. Nos associations comptent sur la dynamique que celles-ci induiront : quand les Parisiens verront les résultats, ils demanderont des extensions dans leur quartier.

Sortir du tout automobile pour ne pas en arriver à cela (photo: J. Bosc)

La municipalité sera-t-elle dépassée par la dynamique qu'elle a enclenchée ?

Elle l'est peut-être déjà. En fait, les autorités municipales sont obligées d'évoluer pour plusieurs raisons. Il y a tout d'abord eu la révélation dans les dernières années du niveau de la pollution atmosphérique, dont la circulation automobile est la cause principale. Ensuite, la droite a perdu six arrondissements aux dernières élections. Du temps de Jacques Chirac, l'administra-

tion de la Ville de Paris était un bunker où l'on décidait sans contrôle de l'urbanisation et de la circulation. Cette époque est terminée. Quant à la gauche, elle ne pourra pas se contenter de vagues discours sur les piétons et les cyclistes. Les hommes politiques sentent bien qu'il y a maintenant une demande diffuse des Parisiens, dans tous les milieux sociaux. Et les grèves de décembre ont montré que le vélo pouvait être un mode de déplacement utilitaire et pas seulement un loisir. Enfin, il y a la pression exercée par les associations, et elle n'est pas près de se relâcher. Nous sommes optimistes. Le tout-voiture est une impasse. Les citadins en ont marre de respirer un air pollué, de vivre au milieu du bruit et du stress routier. Tout doucement, on revient à l'idée que la rue est un espace social et pas seulement de circulation. Ces idées, comme celle du Réseau vert, gagnent lentement mais sûrement.

Propos recueillis par Guy Fargette

(1) Plusieurs d'entre elles sont domiciliées dans le 14e. Association Réseau vert : 114, rue du Château, tél. : 43.22.40.64. MDB : 32, rue Raymond-Losserand, tél. : 43.20.26.02. AUT : 32, rue Raymond-Losserand, tél. : 43.35.22.23.

Ces organisations appellent, chaque premier samedi du mois, à une manifestation à vélo, à 14 heures place de la Bastille. Le 1er juin, celle-ci se déroulera dans le cadre de la Journée européenne du vélo.

Contre le racisme

BIENVENUE AU PAYS DE LA SOLIDARITÉ

La présence de plus de cent personnes, le 2 avril, à la réunion « Bienvenue en France » (1), peut être considérée comme un succès. Le public n'était pas seulement venu pour enregistrer les témoignages poignants d'étrangers (ou considérés comme tels) victimes du racisme quotidien, mais aussi pour affirmer sa volonté d'agir ensemble contre la xénophobie.

LES TÉMOIGNAGES reflétaient bien l'exclusion qui frappe ceux dont l'ascendance « gauloise » peut être contestée. Zaki nous a exposé les difficultés qu'il a rencontrées pour s'inscrire sur les listes électorales. Au vu de son nom à consonnance étrangère, la mairie du 14e lui a demandé de fournir une attestation de nationalité française, délivrée par le tribunal d'instance, alors qu'aucun texte ne le prévoit. Un ancien responsable d'un centre d'assurance maladie nous a présenté les tracasseries administratives qui entravent l'ouverture des droits à la sécurité sociale pour les étrangers en situation régulière (les irréguliers n'ayant aucun droit).

Nadine a raconté toutes les barrières qui ont été dressées pour l'empêcher de se marier avec l'homme qu'elle aime... et qui est algérien. Plusieurs parents étrangers d'enfants français ont expliqué la situation

juridique inextricable dans laquelle ils se trouvent. Des locataires de l'hôtel meublé de la rue de Gergovie et ceux du foyer des Arbustes ont donné un aperçu des conditions de logement et des menaces d'expulsion qu'ils subissent.

UN RACISME ORDINAIRE

La réussite de cette réunion-rencontre résidait essentiellement dans les prises de contact réciproques afin de contrecarrer et d'intervenir ensemble contre ces attitudes quotidiennes du racisme ordinaire. Entre-temps, un grand nombre d'immigrés « sans papiers » se sont organisés pour protester contre leur mise en état d'illégalité permanente et persistante et demandent une juste régularisation de leur situation, mais les temps semblent propices à la chasse aux immigrés et aux étrangers indésirables... venus du Sud. Il faut croire que, par les temps qui courent, les immigrés n'ont vraiment pas le vent en poupe...

Tous les « bons » Français sont d'autant plus concernés que, le gouvernement aggravant les lois Pasqua, ils ne pourront bientôt plus recevoir leurs amis étrangers !

Jutta Bruch et Bruno Négroni

(1) « La Page » s'était associée à plusieurs associations intervenant dans le 14e (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, à la Ligue des droits de l'homme, à l'Association de soutien aux travailleurs immigrés et à Ras l'Front) pour envisager, grâce aux témoignages des personnes directement concernées, des ripostes communes contre le racisme et la xénophobie ordinaires (voir n°29).

SANS-PAPIERS : SOLIDARITE REDUITE

Après l'expulsion des « sans-papiers » occupant l'église Saint-Ambroise, dans le 11e, une cinquantaine d'organisations et associations appelaient, samedi 30 mars, à une manifestation partant de la place Denfert-Rochereau. Trop peu nombreux, les manifestants parvinrent à peine à bloquer, par moments, la circulation sur la place ou le long du parcours. Cette manifestation devait envoyer une délégation - qui ne fut jamais reçue - à Matignon, et sa dispersion fut demandée avant même l'arrivée aux Invalides.

STUDIO OSIRIS

Labo Photo - Photo d'identité
Photocopie - Portrait
Transfert vidéo - Encadrement

35 rue Brézin
Tel. 45 39 35 73

CICA

Débat en trompe-l'œil

L'emploi était au programme du dernier Cica (comité d'initiative et de consultation d'arrondissement), qui s'est tenu le 27 mars.

DEMBLÉE, les élus prennent la parole. M. Bédossa, le responsable de la vie associative, adjoint au maire du 14e, par ailleurs conseiller de Paris chargé de la francophonie, promet un « dialogue franc » avec les associations, avant de leur rappeler qu'elles ouvriront les prochains Cica en présentant elles-mêmes chaque question aux élus (1). Mme Catala, conseillère d'arrondissement, également adjointe au Maire de Paris chargée de l'emploi et député, prend ensuite la parole. Elle précise que le 14e compte 6462 demandeurs d'emploi, dont 2300 cadres et techniciens, et 655 ayant moins de 25 ans. Après avoir félicité les associations d'insertion (2) qui œuvrent dans l'arrondissement, Mme Catala propose d'y créer une mission locale jeunes créateurs d'entreprises, des hôtels industriels et des pépinières d'entreprises (3).

Les associations ont tout juste le temps de faire part de leurs inquiétudes devant les incessantes fermetures d'entreprises dans le 14e. Certaines insistent aussi devant le coût élevé des loyers des locaux professionnels ou le poids des charges sociales, qui constitueraient de réels freins aux créations d'emplois. Les syndicats réclament quant à eux la réduction du temps de travail et la suppression des heures supplémentaires pour créer des emplois.

En fin de compte, le thème de l'emploi s'est révélé bien mal choisi, le conseil

d'arrondissement n'ayant guère compétence à faire avancer cet épineux dossier.

Sylvia Kesbi

(1) Ce débat entre associations et élus se tiendra désormais, à la mairie d'arrondissement, le troisième jeudi du premier mois de chaque trimestre (les jeudis fériés étant reconduits la semaine suivante).

(2) Mme Catala préside elle-même trois associations d'insertion locales, fédérées au sein d'Emploi 14.

(3) De récentes études font apparaître le manque d'efficacité de ces structures. Elles ne semblent plus adaptées aux besoins des créateurs d'entreprise et les conduisent encore trop souvent à l'échec.

LA MAIN A LA PAGE

Il y en a qui signent des articles, il y en a d'autres dont les noms n'apparaissent jamais. Pourtant, ils et elles participent aux discussions, tapent des articles, les relisent, font des photos, recherchent des publicités, diffusent le journal, le vendent sur les marchés, etc.

La Page n°30, c'est : Mireille Badel, Agnès Bayatti, Jacques Blot, Antoine Bloud, Jacques Bosc, Jutta Bruch, Juliette Bucquet, Laurence Croq, François Degert, Meggan Dissly, Marnix Dressen, Jeanne Durocher-Samah, Armand Eloi, Guy Fargette, Marie-Françoise Fourmont, Béatrice Hammer, Claire Heintz, François Heintz, Agnès Hillion, Chantal Huret, Imagem et Adela, Edwige Jakob, Sylvia Kesbi, John Kirby Abraham, Patrice Maire, Jean-Luc Metzger, Bruno Négroni, Rémy-Pierre Pêtre, Florence Ruzé, Maurice Silvy, Omar Slifi, Justine Sohier, Jacques Ulrich...

URBANISME

Inventaire d'un patrimoine menacé

L'association Monts 14 a analysé l'évolution du bâti dans l'arrondissement depuis les années 60. Elle a aussi recensé les constructions préhaussmanniennes du quartier Daguerre. Patrice Maire, son président, explique sa démarche.

A LA SUITE de leur déconvenue aux municipales, les élus de la majorité ont bien fini par admettre que les Parisiens étaient attachés au charme du vieux Paris. Ceci dit, la question restait toujours posée : « Pourquoi sauvegarder telle construction ancienne, qui ne peut pas être répertoriée parmi les monuments historiques et qui n'a pas la classe des immeubles haussmanniens, est-elle d'un apport appréciable pour le patrimoine parisien ? ». Les associations se focalisent presque toujours sur des objets ponctuels, si bien qu'elles manquent de crédibilité. La vision globale du bâti, à l'échelle d'un arrondissement, leur fait défaut.

C'est ce que j'ai cherché à établir, en dénichant, maison par maison, les éléments de ce patrimoine auquel chaque bâtiment contribue. Il s'agit là, apparemment, d'une première, menée quartier par quartier, chacune des quatorze zones (selon un découpage proposé par SOS Paris) ayant son originalité, sa sensibilité, sa vie culturelle, son animation. Une nouvelle association, appelée Monts 14 (1), a été fondée autour de ce projet, pour qu'il ne reste pas lettre morte.

Le premier volet de l'étude part d'un constat : en suivant la méthode déjà utilisée pour le 11e par Laurent Mori (urbaniste, président de l'association Onze de pique), on peut calculer que environ 60% du bâti du 14e a été démolé depuis les années 60. La diversité du paysage urbain parisien traditionnel en a souffert : à bien y regarder,

les immeubles modernes occupent un espace beaucoup plus vaste, de façon « monolithique », avec la même image du béton. Ils font table rase de tous les microclimats urbains créés au hasard des circonstances. Les cours et les passages disparaissent, avec tout le calme et la convivialité qu'ils génèrent.

Mais les architectes eux-mêmes sont-ils libres de créer si les promoteurs n'ont d'autre but que la rentabilité de leurs opérations. On leur demande surtout de composer avec les règles de l'urbanisme pour atteindre les maxima autorisés, quand ce n'est pas pour les dépasser avec discrétion. Le reste n'est qu'une question de ventilation de l'espace, suivant des critères fonctionnels : on connaît la disposition optimale à respecter, l'affaire de quelques schémas prêts à poser et de quelques ratios. Le dessin de la façade est un point de détail liquidé en quelques heures.

LE BON AIR DE LA RUE DAGUERRE

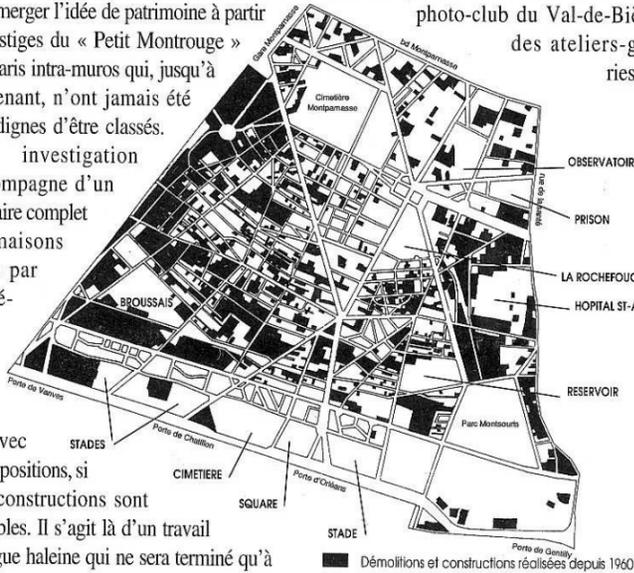
Le deuxième volet de l'étude a pour but de faire émerger l'idée de patrimoine à partir des vestiges du « Petit Montrouge » dans Paris intra-muros qui, jusqu'à maintenant, n'ont jamais été jugés dignes d'être classés.

Cette investigation s'accompagne d'un inventaire complet des maisons visées par la spéculation, avec des propositions, si des reconstructions sont inévitables. Il s'agit là d'un travail de longue haleine qui ne sera terminé qu'à

la fin de l'année 1996. La première zone étudiée est le « quartier Daguerre ».

On est frappé de constater que ce bâti est à la fois très dense et très aéré. D'un côté, on trouve des fondations de type années 30 à loyers modérés, beaucoup de logements sur cour. En contrepartie, les constructions sur rue donnent des sensations de village à certains endroits de la rue Daguerre, au milieu de la rue Gassendi, dans les rues Roger, Deparcieux. Des espaces verts, de simples cours intérieures, donnent une étonnante sensation de fraîcheur, comme l'impasse Cels, le n°14 de la rue Mouton-Duvernet, le passage Boulard, la villa Louvat.

Les anciens ateliers de la zone située vers le haut de la rue Daguerre, du côté de l'avenue du Maine, participent au caractère et à l'originalité du quartier. Ce dernier a d'ailleurs gardé son animation grâce à ses commerces, ses artisans (rempailleurs, réparateurs de meubles, etc.), ses liens avec la sculpture et la peinture avec des artistes comme César, Partarrieu, Zuate, sans oublier le monde de la photo et du cinéma avec les productions Ciné-Tamaris, le photo-club du Val-de-Bievre, des ateliers-galer-



Villa Louvat (photo: J. Bosc)

personnalités du monde du cinéma...

Alors qu'ils vivent majoritairement dans un bâti surdensifié, les habitants n'en pâtissent pas trop, car ils respirent dès qu'ils sortent de chez eux, en trouvant l'animation de la rue, la convivialité, la sensation de village. Le bâti bas sur rue est une respiration, une sorte de rythme vital pour un quartier sur-densifié.

Le troisième volet de l'étude, déjà disponible, concerne le tourisme. Le quartier du Marais, dans le 4e, a commencé à bénéficier de mesures de protection exceptionnelles, lorsqu'on a découvert l'enjeu touristique qu'il représentait. Il s'agirait de faire de même avec le 14e, sans pour autant transformer notre quartier en musée.

Paris représente actuellement près de la moitié du chiffre d'affaires du tourisme en France. D'ici vingt ou trente ans, environ 200 000 emplois seraient créés grâce au développement du tourisme. C'est cet enjeu qui doit être mis en balance quand on laisse disparaître un capital auquel le monde entier est attaché.

Patrice Maire

(1) 63, rue Daguerre, tél. : 43.20.11.62.

RUE DE GERGOVIE, EN ATTENTE DE RELOGEMENT

Le 11 avril, une dizaine de familles résidant au 28, rue de Gergovie (voir « La Page » n°28) ont occupé le centre d'action sociale de la rue Brézin, pour demander à la directrice l'instruction rapide de leurs dossiers et le bénéfice du fonds de solidarité logement. Cet accord leur permettra d'atteindre le montant des revenus exigés par les HLM.

Les familles étaient accompagnées par les délégations locales des associations qui les soutiennent depuis plus d'un an : Droit au logement, Association de soutien des travailleurs immigrés, Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, Ligue des droits de l'homme. Seules deux familles ont déjà été relogées dans le quartier. Les autres ont refusé de s'installer dans des appartements insalubres situés dans de lointaines banlieues.

Ces associations essaient aussi d'obtenir, pour les locataires du foyer des Arbustes près de la porte de Vanves, les aides publiques au logement auxquelles ont droit 90% d'entre eux ; rappelons que les résidents y sont logés à trois dans vingt mètres carrés...

DE BONS CONSEILS

Vous avez un problème juridique à résoudre ? Avant de vous précipiter chez votre avocat, courez à la mairie annexe consulter l'un des deux conciliateurs bénévoles. Outre une solide formation juridique, ils ont une expérience professionnelle minimale de cinq ans. Après avoir pris connaissance du litige, ils proposent un règlement à l'amiable à votre adversaire dans un délai de deux semaines à un mois. Plus de la moitié des affaires s'arrangent ainsi, à l'échelle de la France, grâce à l'intervention de ces conciliateurs.

Mairie annexe, le lundi et le vendredi de 9h30 à 14 heures : 26, rue Mouton-Duvernet, tél. : 45.45.67.14.

L'AVENIR DE LA PETITE CEINTURE

De nombreux projets de tram pour la Petite Ceinture : l'Association de sauvegarde propose d'établir une ligne de tramway entre Issy-Plaine et Batignolles qui serait raccordée avec le réseau SNCF. La FNAUT souhaite que cette même ligne soit doublée par une autre sur le boulevard des Maréchaux. La Mairie de Paris prévoit pour sa part de prolonger le Tram Val de Seine d'Issy-Plaine à la porte d'Ivry. En principe, d'ici l'été, le Maire de Paris doit décider si le tramway réutilisera les emprises de la Petite Ceinture ou empruntera les « Maréchaux ». D'autres solutions sont possibles, mais dans toutes les hypothèses, un problème n'est pas réglé : le financement des projets...

Si aucun n'aboutissait, l'idée d'une « coulée verte » pourrait être reprise...

Association de sauvegarde de la Petite Ceinture, 22, rue de Bellechasse, 75007 Paris. Tél. : 45.40.46.69.

Fédération nationale des associations d'usagers des transports, 32, rue Raymond-Losserand. Tél. : 43.35.02.83.

RALLYE-DECOUVERTE

L'association des lecteurs de la Bouquinerie Alésia organise le 2ème rallye-découverte du 14e, samedi 15 juin après-midi. Alba, 17 rue A. Daudet, Tel : 54 40 74 46.

SUICIDE ECOUTE ET LE PETIT REPERTOIRE

Représentation exceptionnelle de « La perruche et le poulet », une comédie policière de Robert Thomas, mise en scène par Marc Rouselle. Les réservations, 50 F la place, sont à envoyer à Suicide Ecoute, 26 rue Brézin 75014. C'est le samedi 8 juin à 20h30 au théâtre Saint-Pierre, 121 av. Achille Peretti, Neuilly-sur-Seine.

NUIT DU CINEMA ANTI-FASCISTE

Des fictions long métrage, des documentaires récents, des films de propagande fasciste. Deux inédits et une sélection d'environ quinze films français et étrangers parmi les plus importants. C'est le 15 juin de 20h à 6h du matin à l'Entrepôt, 7 rue Francis de Pressensé, M° Pernety.

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE

Jusqu'au 8 juin, La Faim de Knut Ham-sun avec Denis Lavant. Théâtre de la Cité Internationale, 21 Bld Jourdan 75014.

Rue Raymond-Losserand

LOYERS FOUS : LE BOEUF NE SUIT PLUS

On parle beaucoup de la maladie de la vache folle, mais on n'a toujours pas trouvé de remède au syndrome des loyers délirants. La « libération » des baux vient pourtant de faire une nouvelle victime : un boucher !

C'EST INCROYABLE ce que Paris a changé ces vingt-trente dernières années. Chaque quartier était un village, et les habitants tenaient à leur clocher. Les différentes classes sociales se croisaient dans les escaliers, il y avait une vie de quartier. Les artisans et les petits commerçants avaient droit de cité. Dans le 14e, les taudis ont aujourd'hui quasiment disparu. Mais si les immeubles sont propres, les loyers ont grimpé, les plus pauvres ont été refoulés, la convivialité se fait rare.

On ne la retrouve que chez le boulanger, le boucher du coin. Ce sont ces commerçants qui font encore le lien entre les habitants, donnent des tuyaux, passent des annonces. Or la mésaventure qui arrive à Guy Aupy, artisan-boucher situé à l'angle de la rue du Château et de la rue Raymond-

Losserand, a de quoi nous alarmer. Le loyer de son commerce a quasiment quadruplé. Normal, direz-vous, son bail a été « libéré ». C'est la loi. Oui mais voilà, il lui est impossible de payer 105 000 F par an contre 28 000 F auparavant.

D'autant que l'affaire ne s'arrête pas là. Guy Aupy a contesté le montant du loyer. Les commerces de viande appartiennent généralement à des bouchers retraités qui connaissent bien les revenus du métier, ne demandent pas l'impossible et se contentent de renouveler le bail avec une légère augmentation. Malheureusement pour Guy Aupy, sa propriétaire n'a rien à voir avec le métier. Les experts ont estimé le nouveau bail en faisant une moyenne des chiffres d'affaires des boucheries, des pharmacies et même d'une grande brasserie !

Après cinq années de procédure, Guy Aupy a perdu. Non seulement il lui faut payer un loyer qui lui grève les deux tiers de ses bénéfices, mais par dessus le marché, il doit rembourser l'arriéré de loyer sur cinq ans ! Pour y parvenir, il a dû emprunter en hypothéquant son logement. Résultat : son dernier bénéfice annuel n'a pas atteint 5 000 F, et il a dû licencier l'employé qui l'aidait. Bilan : un emploi en

moins et une activité menacée pour payer l'immobilier parisien.

Cette affaire est grave car elle se posera très rapidement à tous les commerces de bouche du quartier, qui connaissent déjà des difficultés. Le travail et la convivialité disparaissent des rues de Paris au profit du luxe, du superflu. Va-t-on assister, sans réagir, à la mort des derniers artisans du quartier, au profit des banques et des boutiques de vêtements beaucoup plus rentables ? Ne pourrait-on se mobiliser, dans le quartier, pour que l'artisanat ne disparaisse pas ?

Françoise Degerf

L'EQUIP'PAGE

est l'association éditrice de La Page. Vous pouvez en devenir membre et, ainsi, participer à notre travail. Adhésion : 50 F. Chèques à l'ordre de L'Equip'Page, BP53, 75661 Paris cedex 14.

CHOIX ECLECTIQUES

Le musée-atelier Adzac continue de nous surprendre par ses choix éclectiques pour ses expositions. Quelque cinquante artistes français et étrangers figurent dans le dernier bulletin, « Les Nouvelles de l'Adzac ».

On y voit Mauro Sabatelli et son « humour absurde » (dessins réalisés sur ordinateur), Thanouone Urai et ses « peintures de pensionnaires d'une maison de retraite de Dunkerque », des graphistes comme Dilys Byron et Carolyn Stafford, qui ont travaillé dans le célèbre atelier de l'Anglais William Hayter, rue Daguerre, Robert Rey et son « art singulier » (du 23 au 29 juin), découvert par Margaret Crowther, après ses débuts de peintre.

Adzac, espace international d'art : 3, rue Jonquoy. Responsable : Margaret Crowther, tél. : 45.43.06.98.

PORTES OUVERTES

Artistes et créateurs du 14e sont invités à ouvrir les portes de leurs ateliers au public pendant le weekend des 8 et 9 juin. L'opération est animée par M. Felten, président de l'association du Marché parisien de la création, Marché des artistes « Mouton-Duvernay ». Voir affichage des ateliers dans la presse quotidienne.

PRÉVERT, INVENTAIRE

Vous avez aimé, dans « La Page » n°19, faire la visite du 54, rue du Château. Cela se passait dans les années 20, « années surréalistes ». Un des locataires s'appelait Jacques Prévert... Plus récemment, dans notre n°27, vous vous êtes laissé conduire aux frontières du 14e, au bal Bullier. C'était les années 30, « années Octobre ». On y retrouvait l'auteur des « Feuilles mortes ».

Ces deux articles, on les doit à Alain Rustenholz, qui vient de publier aux éditions du Seuil une biographie intitulée « Prévert, inventaire ». En vente chez tous les marchands de rats laveurs, 130F.

SALUT COLLEGUES

Nous vous avons déjà parlé de nos confrères des quartiers parisiens : « La Gazette du 13e », « L'Ami du 20e », « La Gazette du Canal » (10e), « Quartiers libres » (19e - 20e), « Le 18e du Mois ». Avec « La Page », ils forment le réseau des journaux de quartier indépendants à Paris. Si vous avez des amis dans ces quartiers, n'hésitez pas à leur en parler.

Un peu plus loin, un p'tit nouveau s'est signalé à nous : « L'A Côté », diffusé dans les communes de Mesnil-Le-Roi, Maisons-Laffitte, Montesson et Sartrouville. Pour le contacter, écrire à l'AJac, BP 226, 78502, Sartrouville.

BAUER-THERMOPYLES

Un nouveau projet a été présenté par la Mairie pour l'aménagement de la zone Bauer-Thermopyles. L'enquête publique s'est déroulée en avril-mai (avec vacances de Pâques et beaucoup de ponts...). Des riverains et des associations (SOS Paris, Urbanisme et démocratie) se mobilisent pour obtenir le maintien de l'espace vert antérieurement prévu, pour éviter la surdensification, etc. Aucune enquête d'impact sur l'arrivée d'environ 300 habitants n'a été faite et le nombre de logements sociaux prévu a diminué...

HOPITAL

Les élus au chevet de Broussais

Les élus du 14e ont du mal à se faire entendre. La mairie se plaint de n'avoir obtenu aucune réponse à son vœu du 8 janvier, demandant la suspension de la fermeture de l'hôpital Broussais. Le conseil d'arrondissement durcit le ton et le maire interpelle directement le directeur général de l'Assistance publique. Un silence de mauvoise augure ?

PRÉSENCE désormais rituelle au conseil d'arrondissement du 1er avril, dans la salle des mariages de la mairie : pancartes au cou, plusieurs dizaines de syndicalistes CGT, membres du personnel de l'hôpital Broussais, se déploient dans le public pour exiger « l'arrêt du démantèlement de Broussais, une concertation immédiate et un avenir pour l'hôpital ».

« Nous avons les plus fortes raisons d'être inquiets. Une formidable machine administrative roule contre nous. » Le maire, Lionel Assouad, constate d'emblée son impuissance à obtenir une réponse à son vœu, formulé le 8 janvier, réclamant une vaste concertation sur l'avenir de Broussais, dont les services doivent être transférés vers le futur hôpital européen Georges-Pompidou (HEGP) en 1998 (voir « La Page » n° 29). Malgré une intervention appuyée de Nicole Catala (conseillère du 14e, adjointe au maire de Paris et député) au Conseil de Paris, l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) reste sourde aux appels des élus qui se rebiffent. « D'autant qu'après la fermeture des urgences, les personnels du service de chirurgie générale qui fermera dès septembre 1996 ne savent toujours pas où ils vont aller », s'indigne Maurice Lassalle, conseiller communiste.

Toutes tendances confondues, le conseil d'arrondissement renouvelle son vœu qui sera transmis au directeur de l'AP-HP. Parallèlement, le conseil consultatif médical (CCM) de l'hôpital va être sollicité par

les élus pour faire des contre-propositions, en vue de créer à Broussais des unités au service de la population parisienne (gériatrie, traitement du sida et de la tuberculose...). Pour Pierre Castagnou, élu socialiste, « fermer Broussais est un comble, alors qu'actuellement, faute de places et de moyens, l'hôpital qui réalise un quart des interruptions volontaires de grossesses à Paris, dirige certaines patientes vers les établissements privés ! Sa réputation n'est plus à faire puisque l'équipe du professeur Carpentier vient, une nouvelle fois, de réussir une « première » mondiale en opérant à cœur ouvert par vidéo-chirurgie ».

SILENCE, HOPITAL !

La presse locale se révèle être la source principale d'information du maire : s'insurgeant contre le silence qui entoure les desseins de l'AP, Lionel Assouad cite de larges extraits de notre article sur Broussais (n° 29-mars 1996) pour illustrer son propos ! Certes, « La Page » a bien vocation d'informer les habitants du quartier – pourquoi pas les élus –, certes l'AP est une grande muette, certes enfin, le maire du 14e n'a eu droit qu'à un simple déjeuner avec Marie-Thérèse Hermange, chargée des questions de santé auprès du Maire de Paris... mais tout cela ne fait pas oublier que le projet de fermeture de Broussais est connu depuis l'été 1992 (1).

Il a fallu attendre que Maurice Lassalle provoque un débat, en janvier dernier, et qu'un comité de défense se mobilise pour que la municipalité s'inquiète enfin de la situation de la santé publique dans notre arrondissement ! Comment croire qu'un maire RPR n'a pas les moyens d'apporter de réponse sur un tel dossier, alors que le Maire de Paris, Jean Tiberi, est président du conseil d'administration de l'AP-HP et que Mme Hermange en est la vice-présidente ? Même si, selon certains, le conseil d'administration n'est qu'une « simple chambre d'enregistrement » ; même si les conseillers de Paris ont perdu, en 1992, la prérogative de voter les quelque 27 milliards de francs du budget annuel de l'AP-HP.

Si les élus des 10e et 12e arrondisse-



Devant l'hôpital (photo: J. K. Abraham)

ments, réunis en conseil extraordinaire, ont pu obtenir un sursis pour les urgences de Saint-Louis et de Rothschild, ceux du 14e ont fort à faire pour modifier le cours de ce qui ressemble à une opération immobilière

de grande envergure : l'HEGP qui coûtera, au bas mot, deux milliards de francs, sera financé en partie par la vente des terrains de Broussais, Boucicaut (15e), Laënnec (7e) et Saint-Lazare (10e). Il semble bien tard pour arrêter la machine.

François Heintz

(1) La décision de construire l'HEGP a été prise par les ministres Michel Charasse et Bernard Kouchner.

DERNIERE HEURE

Le maire entretient le secret au Conseil du 6 mai.

L'Assistance publique brise le mur du silence... mais le débat sur le devenir de Broussais se fait attendre. Lionel Assouad, maire du 14e, a rencontré le nouveau directeur de Broussais, Michel Bils, nommé le 1er avril, et Alain Cordier, directeur de l'AP-HP. Nicole Catala a participé à la réunion du Conseil de surveillance de l'hôpital puis récemment effectué une tournée des services. Rien n'a filtré de ces entretiens ! Quatre mois après les premiers signes d'inquiétudes du conseil d'arrondissement, Alain Cordier a bien voulu apporter au maire du 14e « quelques éléments d'information légitimement attendus par la population et ses élus » : une lettre de cinq pages qui n'annonce rien que les lecteurs de La Page ne sachent déjà depuis

le numéro de mars ! Les élus n'ont pas manqué de commenter ces informations « qui n'apportent pas les éléments attendus », lors du conseil d'arrondissement du 6 mai. Pour l'opposition, Maurice Lassalle et Pierre Castagnou ont réclamé une réunion avec le directeur de l'AP-HP « afin que tous les élus disposent du même niveau d'information ». Le Professeur Claude Griseccell, maire-adjoint de Jean Tiberi chargé de la santé a expliqué la seule alternative possible : « Les équipements hospitaliers modernes nécessitent de grandes structures. Les hôpitaux fragmentés ne sont pas viables. Soit Broussais sera conservé dans son intégralité, soit il devra se réduire à un centre de moyen séjour, dont Paris a d'ailleurs grand besoin ». Enigmatique, Lionel Assouad s'est contenté d'annoncer que « des démarches concernant Broussais étaient en cours au niveau le plus élevé de l'Etat » !

Centre Marie-Abadie

ENFANTS HANDICAPÉS : DES PARENTS SE MOBILISENT

Les parents des enfants accueillis au Centre « Marie-Abadie », 41, rue Raymond-Losserand, s'adressent aux lecteurs de « La Page ».

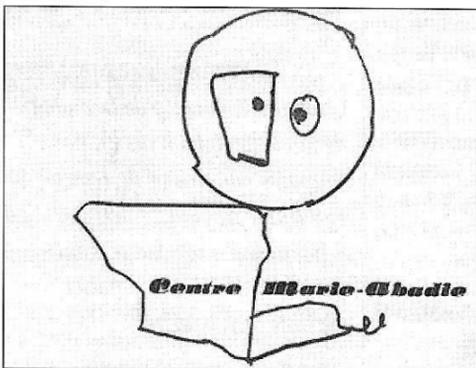
LE CENTRE Marie-Abadie est un petit hôpital de jour dans le 14e arrondissement, l'un des seuls à Paris et dans la région parisienne à accueillir de très jeunes enfants (à partir de 2 ans 1/2) qui cumulent des troubles à la fois physiques et psychiques, et pour qui il est particulièrement difficile de trouver une place dans une structure de soins.

Certains de nos enfants viennent à Marie-Abadie depuis quelques mois, d'autres depuis quelques années : après un parcours parfois chaotique et toujours difficile et douloureux pour eux et pour nous, ils ont trouvé un lieu où ils se sentent bien, et où nous

savons que chacun d'eux reçoit l'attention individuelle et les soins nécessaires pour se développer au mieux de ses possibilités.

Il y a quelques semaines, la direction de l'hôpital de jour et l'association qui le gère nous ont informés des problèmes budgétaires (0% d'augmentation entre les budgets 1995 et 1996) qui mettent en péril son fonctionnement actuel et menacent son existence même. En outre, nous avons appris que des ouvertures de postes jugées indispensables, y compris par les tribunaux (décision du 16/12/94 de la Commission nationale du contentieux de la tarification sanitaire et sociale), ont été refusées pour 1996. Nous ne pouvons comprendre qu'une fin de non-recevoir soit opposée par l'administration et les pouvoirs publics à une décision de justice.

Peut-il exister une raison supérieure pour qu'une décision de justice soit contestée par une administration ? Nous ne voulons le croire.



adressés pour une demande d'admission, alors que cinq à six places seulement, dans le meilleur des cas, se libèrent cette année.

Bien sûr, un lieu de soins comme Marie-Abadie coûte assez cher, nous en sommes conscients. Mais si nos enfants pouvaient aller à l'école comme les autres, ou être accueillis aussi bien dans des structures plus

Nous avons trop souffert de la difficulté à trouver un lieu d'accueil et de soins de qualité pour nos enfants pour ne pas nous révolter devant la perspective d'une réduction de l'activité de cet établissement, solution proposée par la Ddass. Si une telle « solution » devait être retenue, lesquels de nos enfants et des enfants à venir seraient privés de soins ? On conviendra de l'arbitraire d'un tel choix.

600 ENFANTS EN ATTENTE

Un rapport d'étude de l'Inserm dénombrerait en 1994, sur Paris et la région parisienne, près de 600 enfants en quête d'une place en hôpital de jour. A Marie-Abadie, rien qu'en janvier et février 1996, 24 enfants d'une moyenne d'âge de quatre ans ont été

légères, ne croira-t-on pas que nous serions les premiers à nous en réjouir ?

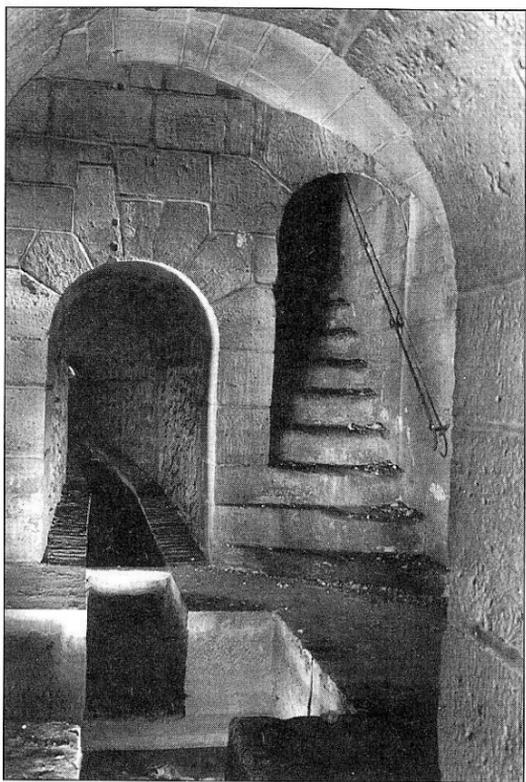
Nous ne réclamons ni luxe, ni privilèges, mais seulement ce qui est nécessaire au meilleur développement des enfants, et nous ne pouvons accepter que les plus fragiles soient menacés d'une exclusion encore plus grande. Si les termes de lutte contre l'exclusion ont de nos jours un sens, nous sommes persuadés que les lecteurs de La Page manifesteront leur solidarité en signant l'appel du Comité de soutien au Centre Marie-Abadie.

D'avance, merci.

Si vous désirez soutenir le Centre Marie-Abadie, contactez Isabelle Dasle, 29, rue du Docteur-Finlay, 75015 Paris. Tél. : 45.77.10.40.

L'IMPREVU DU XVIIE SIECLE

Les vestiges de deux aqueducs subsistent sous les remblais de la zone d'aménagement concerté Alésia-Montsouris. L'un gallo-romain, dit de Lutèce, fait l'objet d'un suivi archéologique. Mais celui du XVIIe siècle, décidé par Henri IV et construit pour alimenter le palais de Marie de Médicis (l'actuel Palais du Luxembourg) et seize fontaines dans Paris, a été occulté dans l'étude d'impact de la ZAC.



Le regard XXV, de l'aqueduc Médicis, avenue René-Coty (photo: Antoine Bloud)

FLASH-BACK sur cette découverte exceptionnelle et la mobilisation pour sa sauvegarde de ce monument. Plusieurs riverains et l'association Paris Oxygène se souviennent d'une note de l'Organisation pour la connaissance et la restauration d'au-dessous terre (1) signalant l'aqueduc de Médicis dans le rapport du commissaire-enquêteur. Ils en obtiennent le plan, font des recherches à la Bibliothèque historique de la ville de Paris, contactent des spécialistes et ont confirmation de sa permanence.

Lors des travaux de terrassement, qui avancent rapidement, ils constatent la présence d'engins à proximité de la voûte qui coiffe l'aqueduc. Ils entrent en contact avec l'entreprise. Celle-ci affirme ne connaître que le gallo-romain, qui se situe plus en profondeur. Une télécopie précisant tracé et niveaux lui est expédiée, et le maître d'ouvrage est tenu informé. En même temps, les divers services administratifs concernés sont contactés : archéologie, monuments historiques, architecture. Ils se renvoient l'affaire. Il semble qu'un accord antérieur ait été conclu.

Finalement le conservateur régional de

l'archéologie en Ile-de-France répond que son service a fait parvenir à l'aménageur un plan des deux aqueducs dès 1994 et qu'un protocole a été signé en 1995 entre la Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France et la Société d'aménagement Denfert-Montsouris (SADM). Il prévoit un suivi archéologique, des sondages systématiques et le prélèvement d'un segment pour être présenté dans la future école de la ZAC.

SAUVER L'AQUEDUC DE MÉDICIS

Cette mesure drastique ne peut concer-

ner que la goulotte gallo-romaine, de faible section. Il apparaît clairement que la destruction des deux aqueducs ait été programmée. Est-il correct qu'une telle décision ait été prise avant même leur reconnaissance ? Les associations en sont informées. Des lettres demandant d'y surseoir et de prendre les mesures de protection nécessaires sont expédiées aux directeurs du Patrimoine et de l'Architecture, au ministère de la Culture et au sous-directeur des Espaces protégés, au ministère de l'Équipement.

Paris-Oxygène introduit un référé d'heure en heure auprès du tribunal de grande instance de Paris pour la protection de l'aqueduc. Celui-ci n'est pas jugé recevable. Plusieurs associations demandent au ministre de la Culture l'instruction d'une procédure de classement pour la partie de l'aqueduc de Médicis qui traverse la ZAC, laquelle n'est pas protégée, alors que le reste, de Rungis jusqu'au périphérique, est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques depuis 1982. Suite à ces interventions, il est impérativement demandé à la SADM de protéger les deux aqueducs jusqu'à la décision de conservation.

Maurice Silvy

(1) Oera : chez Marc Leviel, 11, rue Barraud 75013 Paris.

PATRIMOINE

Histoires d'aqueducs

L'onde de choc provoquée par le projet Alésia-Montsouris stimule les recherches historiques. Evocation de la mémoire des lieux.

LES SIX hectares concernés étaient occupés depuis 1845 par les ateliers d'entretien du chemin de fer de la ligne de Sceaux (ateliers du Petit-Montrouge) devenue RER B. La mémoire industrielle du site n'a pas empêché la destruction des ateliers Freyssinet, mais d'autres éléments marquent encore le site.

Au présent, la vue se plaît à considérer la continuité naturelle du terrain dégagé par les lourds engins et tout le charme du parc Montsouris. Il n'y a qu'une rue entre les deux, et nul mur. Après une minute de silence, notre esprit est troublé face à la verdure déroulée sur la pente depuis les boulevards des Maréchaux. Nous sommes loin d'un symbolisme abstrait. Notre œil se pose aussi sur le Réservoir, immense colline de gazon livrée aux lapins, sur cinq hectares, et dont un seul mur nous sépare.

duc pour Paris. Sa veuve, la reine Marie de Médicis, conduisit à bien le projet. Partant de Rungis, les ingénieurs du XVIIe siècle ont suivi la pente naturelle du terrain. Il n'y en a qu'une. C'est la raison pour laquelle le tracé du « Médicis » est très proche de celui du « romain ». Tous deux ont traversé la vallée de la Bièvre au même endroit. L'ingénieur Belgrand y a fait passer également la Vanne au siècle dernier : c'est le pont-aqueduc d'Arcueil. L'aqueduc est toujours en fonction, mais seulement jusqu'à la cascade du lac dans le parc Montsouris.

Il subsiste à Paris trois tronçons de l'aqueduc Médicis. Le premier passe sous les jardins de l'Observatoire pour aboutir à la maison dite du fontainier (voir « La Page » n°23). Le deuxième se trouve sous l'avenue René-Coty. On trouve le troisième sous le remblai est de la voie ferrée, dans la ZAC ; il a été tranché par l'avenue Reille et la rue d'Alésia.

Ce dernier tronçon dont la présence, bien connue du promoteur, n'a été rappelée dans aucun document de l'enquête publique comporte le regard XXIII, accès pour l'entretien. Les regards de l'aqueduc sont de très intéressants monuments comportant un escalier



Que d'eau passe dans ce quartier ! La Vanne, le Loing, le Lunain et bien d'autres rivières approvisionnent le réservoir de la ville par des voies souterraines. Le quartier est comme une porte des eaux de Paris. Il en est ainsi depuis la nuit des temps, peut-être.

Les pelleteuses en action (photo: Sylvia Kesbi)

et un bassin de décantation. L'appareillage en pierres de taille ainsi que la facture en sont de qualité royale. Là encore, l'entrée en résonance avec le lieu ne pourrait se produire que sur un parcours intérieur conservé de bonne longueur. L'ouvrage vaut ici en magnificence plus que toutes nos constructions contemporaines (2).

Antoine Bloud

(1) Les sources étaient captées dans le Carré des eaux, à Wissous (plaine de Rungis). La commission du Vieux-Paris, au début du siècle, après l'avoir découvert, l'a fait recouvrir faute de crédits pour le mettre en valeur. L'irréversible n'a pas été commis.

(2) C'est le seul endroit du parcours, avec le pont-aqueduc, où la visite s'effectue de plain-pied, condition d'importance pour un monument à classer.

ABONNEZ-VOUS A LA PAGE

Six numéros : 40 F (soutien : 100 F). Adressez ce bulletin et votre chèque à l'ordre de L'Equip'Page, BP53, 75661 Paris cedex 14.

Nom.....
Prénom.....
Adresse.....

PIERRES

Sauver les carrières

Nautas et bâtisseurs, les Parisiens ont nourri la mémoire du quartier par l'extraction séculaire de cette pierre de construction admirée par le monde entier. Il aura fallu des siècles pour creuser les immenses vides de carrière.

L'INSPECTION générale des carrières (IGC) a restauré en plus de deux cents ans une stabilité des sols bien menacée à l'époque de Louis XVI.

La confidentialité entretenue par l'administration sur l'exceptionnel domaine souterrain de Paris semble en autoriser la destruction pure et simple : l'administration a créé le réseau et elle en dispose. Les galeries des XVIIIe et XIXe siècles dévoilent les fronts de masse, les hagues et bourrages, les piliers à bras, les puits, les concrétions, les épures et inscriptions, sous 800 ha. Elles s'étendent en réseaux souterrains sur plus de 270 km. C'est absolument unique au monde.

Ces lieux, aux dimensions également mythiques et oniriques, passent sous le

terrain de la ZAC. Ils sont promis à une injection de béton irréversible dans les prochaines semaines. Les puits affleurant à la surface du chantier viennent d'être comblés. Les murs de confinement de l'injection s'élèvent déjà au périmètre souterrain de la ZAC. Et pourtant, rien ne servirait de diaboliser le promoteur car la protection des anciennes carrières est notre affaire à tous.

POUR UN CONSERVATOIRE DU PATRIMOINE

L'IGC, avec un budget annuel de 15 millions de francs, assure une sécurité reconvenue, sous le domaine public. Il serait possible d'évaluer, auprès des quatre ou cinq entreprises spécialisées et des compagnies d'assurance, le montant du chiffre d'affaires relatif au règlement des nombreux sinistres et désordres d'origine souterraine survenant au domaine privé. (Le propriétaire en surface est propriétaire du tréfonds.) Il pourrait alors apparaître utile de créer un fonds de prévention, alimenté par les propriétaires et assorti d'une mission publique de conservatoire du patrimoine. La dynamique actuelle conduit à des confortations traditionnelles pour les

petites opérations et à des injections à grande échelle sous les gros chantiers.

Les pouvoirs publics doivent être émulés par l'opinion pour préserver un site où ne règne pas l'ombre sinistre de Mickey avec ses histoires de cauchemar.

Public en quête ou enquête publique, la transparence est une exigence légitime et encore frustrée dans ce dossier. Les élus doivent cesser de faire notre bien malgré nous. Les argumentaires doivent cesser d'être infantiles : les riverains ont un bon dos pour supporter les accusations judéo-chrétiennes d'égoïsme local. Personne n'est propriétaire jusqu'à emporter son bien dans la tombe. Tous les Parisiens sont concernés par les choix urbanistiques. En matière patrimoniale, c'est la communauté internationale qui peut s'exprimer. Les élus ne font que passer et doivent cesser de prendre seuls des hypothèques sur l'avenir. Tant que les choix du futur ne seront pas transparents et consensuels, que les politiques ne viennent pas nous parler de violence ! Nous passons tous plus de temps à rêver qu'à réaliser : cessons donc de briser les rêves d'autrui !

A.B.

CHACUN CHERCHE SON VILLAGE

Lecteurs de La Page intéressés par la vie de quartier parisienne, vous devez impérativement courir voir le dernier film de Cédric Klapisch (par ailleurs habitant du 14e).

L'histoire de « Chacun cherche son chat » se passe dans le 11e arrondissement mais là-bas c'est comme chez nous... Il y est aussi question de destructions, d'expulsions, d'ateliers d'artistes démolis et l'on rencontre des personnages attachants. Derrière la Bastille, ils ont également leur Madame Renée et des vieilles personnes qui se souviennent qu'à la place d'un vendeur de fringues branchées, il y avait autrefois un marchand de piano...

Les images se bousculent, comme le linge à travers le hublot d'une machine à laver : une plaque de rue, un panneau de chantier ou une grue aux griffes meurtrières. Nous croyons reconnaître les acteurs qui déambulent dans ce coin de Paris. Michel, Chloé, Kamel et les autres... Nous les avons croisés hier sur le marché ou paressant à la terrasse d'un café.

Images tout à fait banales d'un Paris ordinaire ? Non, plutôt un brin de nostalgie sur la vie de « village » qui disparaît. Finalement, il suffit d'un prétexte (ici, celui de retrouver le chat de la voisine) pour que les gens se parlent et rompent l'anonymat.

PARIS A PIED

Amoureux de Paris, profitez de l'été, d'une ville désertée, pour découvrir à pied ses merveilles ! Le dernier topo-guide des sentiers de randonnée vient de paraître : « Paris à pied ». La FFRP propose deux itinéraires pour traverser Paris pedibus cum jambis : l'un du Bois de Boulogne au Bois de Vincennes (19 km), le second de la Porte de la Villette au Parc Montsouris (20 km).

Outre le détail du tracé, le marcheur y découvrira l'histoire des rues empruntées, la flore, la faune et les essences forestières des espaces verts. La seconde traversée ne fait qu'effleurer le 14e mais aboutit au Parc Montsouris (16 ha) qui est le point culminant du Paris rive gauche (78 m d'altitude), donc plus haut que la Montagne Sainte-Geneviève et que la Butte-aux-Cailles.

Fédération française de la randonnée pédestre. « Paris à pied » ; guide 75. 224 p. 99 F. Disponible au 64, rue de Gergovie.

NUCLEAIRE ET PRECARITE

Le comité Agir contre le Chômage des 13e-14e-5e organise la projection d'un film sur le travail précaire dans l'industrie nucléaire, le samedi 15 juin au Centre culturel La Clef, 21 rue de La Clef, Paris 5e (Métro Censier-Daubenton), à 20 heures.

Ce documentaire « Arrêt de tranche ou les trimardeurs du nucléaire », de Catherine Pozzo di Borgo, montre l'évolution de la maintenance des centrales nucléaires en France, « désormais à peu près entièrement livrée à la sous-traitance privée », qui emploie une main-d'œuvre corvéable selon une logique mercantile exacerbée. Avec tous les risques que l'on imagine pour la sûreté...

JAZZ DANS LE QUARTIER

Au café des Nouveaux Mondes, 33, rue de l'Ouest, un samedi sur deux, des groupes de jazz se font entendre de 18 à 21 heures. Prochaine session : samedi 8 juin. Tél. : 43.22.81.49.

RUE DE L'OUEST

Un centre ... à voir

« *L'essentiel est invisible pour les yeux, on ne voit bien qu'avec le cœur.* » Saint Exupéry, « *Le Petit Prince* ». Connaissez-vous, rue de l'Ouest, le centre Forja, pour la formation professionnelle des aveugles et malvoyants ? Non ? Alors, découvrez-le.

FONDÉ par M. Tunzini et Lande, pères d'enfants non-voyants, ce grand bâtiment contemporain a été conçu il y a trois ans par des architectes qui ont privilégié transparence et espace, car pour des malvoyants, la clarté est essentielle.

Si vous y pénétrez, vous serez d'abord impressionné par le spacieux hall high-tech entouré de terrasses fleuries. Fermant les yeux, votre main vous conduira, effleurant le bois doux et chaud au toucher, jusqu'à l'ascenseur où, par des touches en braille, vous serez emporté au cinquième étage, dans la salle de yoga entièrement vitrée. Cette pratique est essentielle car elle sert, par exemple, à rétablir un équilibre corporel devenu précaire.

Les 36 élèves de 18 à 50 ans font du

sport, ici ou au stade de la porte de Vanves, le jeudi matin.

Mlle Sanson, la directrice du centre, vous fera visiter ensuite le quatrième étage celui de la préformation. Il s'agit ici de mettre ou de remettre des élèves à niveau en ce qui concerne la pratique du braille ou du français, par exemple.

BRaille ET TECHNOLOGIES DE POINTE

Après, ils peuvent passer au troisième étage et au second pour la formation. Les salles sont de petites unités de 4 à 6 élèves seulement, car à Forja on privilégie l'individualité. Des professeurs spécialisés, pas forcément voyants, forment des secrétaires ou des standardistes bilingues, grâce à une technologie de pointe : ordinateurs à touches en braille ou à écran géant et laboratoire de langues très perfectionné. Le centre a également innové en créant un standard avec « simulateur de trafic téléphonique » où chaque élève, par des jeux de rôle, expérimente des situations en grandeur réelle.

Au premier étage, on trouve le bureau des transcripteurs de braille où deux jeunes gens adaptent toutes sortes de documents à l'aide d'un scanner et d'un logiciel très étudié. De

ce fait, les étudiants peuvent utiliser des documents où ce sont les mains qui regardent.

Tout est donc parfaitement organisé à Forja pour permettre une formation de haut niveau. Et le plaisir d'étudier est lié à celui de vivre. En effet pour régénérer le sens gustatif, un service de restauration soigné a acquis sa réputation. Les élèves prennent beaucoup de plaisir à venir manger ici, alors que certains logent dans un foyer voisin.

Les études qui durent de un à trois ans sont sanctionnées par un diplôme du Ministère du Travail.

Les élèves effectuent un stage en entreprise et ont la possibilité de passer des concours administratifs.

Pour être admis au centre Forja, il faut avoir au minimum 17 ans et recevoir un avis favorable d'orientation professionnelle délivré par la Cotorep



(Commission technique d'orientation et de reclassement professionnel pour handicapés).

Les frais de formation sont entièrement pris en charge par un organisme tiers-payant : sécurité sociale, aide sociale ou caisses privées.

Le centre Forja est le plus moderne des trois centres de la région parisienne (les autres sont au métro Duroc et à Villejuif). Mais tout n'est pas encore parfait, il manque encore du mobilier et du matériel pédagogique. Les subventions des particuliers ou des entreprises sont bienvenues...

Mireille Badel

Institut Forja, (Formation pour les Jeunes Aveugles et Amblyopes), 106, rue de l'Ouest. Tél. : 45.45.60.60.

Droit de réponse

TENRI NOUS ÉCRIT

L'Association culturelle franco-japonaise de Tenri a tenu à répondre à l'article paru dans « La Page » n°28.

UN JOURNAL, par définition, sert à informer le plus objectivement possible sur la base de données solides. Or, en présentant notre Association culturelle franco-japonaise (ACFJ) de Tenri, située dans le 14e, comme une « secte », censée faire des « victimes » sous le couvert d'activités culturelles et artistiques, vous utilisez des mots très graves (comme autant de brûlots dans le contexte actuel des affaires de sectes, du type Temple solaire) qui portent atteinte à notre réalité et à notre réputation.

Or, sachez-le, Tenrikyô (l'antenne culturelle de Tenri, située à Antony), dans le rapport présenté par l'Assemblée nationale sur les sectes, ne figure pas au nombre des sectes japonaises, pour la simple raison qu'elle n'en est pas une ! Tenrikyô est une « religion » qui, au Japon, jouit d'une grande confiance et, qui plus est, s'est attaquée très tôt aux problèmes des sectes en venant en aide à ceux qui, justement, en étaient victimes ! Sur ce sujet, vous avez reçu le témoignage en notre faveur, d'une part, du président de la Fédération européenne des centres de recherche et d'information sur le sectarisme, d'autre part, du président — un Français vivant au Japon — du Mind Control Research Center, situé à Sapporo. En France, maintenant, que ce soit à l'occasion de la vente de charité annuelle à notre centre de la mission en Europe (Antony) ou à l'occasion d'actions culturelles bénévoles organisées par l'ACFJ à Paris, les bénéfices sont intégralement versés au profit de groupes ou peuples en souffrance.

Chaque année également, des envoyés de Tenrikyô participent à la Journée mondiale de prière pour la paix, qui la première fois en 1985 avait été organisée par le Vatican, ce qui montre bien que la confiance de l'Eglise catholique nous est acquise en tant que religion établie parmi d'autres religions établies.

Si, sous couvert d'une « association culturelle », nous voulions agir comme une « secte », croyez-vous que, publiquement, nous

« afficherions » notre nom « Tenri » « Tenrikyô » ? Justement, nous n'avons rien à cacher. Que ce soit à l'association ou au centre de la mission à Antony, à l'entrée, à la portée et à la disposition de tout le monde se trouvent des documents, des brochures concernant ce que nous sommes, ce que nous faisons.

Vous reconnaissez vous-même qu'à l'association il n'y a « pour ainsi dire pas de prosélytisme ». En effet, dès le début, en 1971, quand l'association fut fondée à Paris par Tenrikyô et le cours de japonais établi — un fait sans précédent puisque même le gouvernement japonais n'avait pas créé d'organisme de ce genre —, notre motivation a été de faire découvrir aux Français une langue et une civilisation à l'époque encore bien peu connues !

Dans son optique d'épanouissement global des êtres, Tenri excelle à utiliser l'énergie des corps dans les sports — notamment le judo. On ne compte plus les équipes françaises nationales de judo venues s'entraîner à Tenri.

Certes, que l'auteur de l'article ait ironisé sur notre doctrine, nous pouvons l'admettre car, en démocratie, la moquerie sur les convictions que l'on ne partage pas, la satire sur les usages que l'on ne pratique pas font partie du jeu. Par contre, il n'est pas admissible de faire preuve de malhonnêteté intellectuelle en distordant systématiquement des faits sous le couvert d'une documentation sérieuse.

Par exemple, s'il est vrai que, de Paris, nous organisons chaque année des stages linguistiques à Tenri, et qu'à cette occasion nos stagiaires visitent le sanctuaire et participent éventuellement à un Service, en quoi de ce simple fait peut-on se donner le droit d'en inférer un endoctrinement ? A ce compte-là, une simple visite à Notre-Dame-de-Paris ou à quelque autre lieu saint grandiose vaudrait pour une conversion ! C'est ridicule. Et d'où vous vient la fable encore plus grave que les enfants seraient pour nous de « bonnes proies » ?

Allons, revenez à la raison, ne vous livrez plus à des amalgames de mauvais aloi. Vos lecteurs sauront bien nous trouver d'ailleurs s'ils ont encore le moindre doute.

Noriaki Nagao, chef du centre Tenrikyô en Europe, Kôichi Iwakiri, président de l'ACFJ, et l'équipe des professeurs du cours de japonais de Tenri

OPINION

Vu de l'Observatoire

Malgré le cortège de louanges mécaniques qui a accompagné la mort de François Mitterrand, les habitants du 14e peuvent se remémorer le personnage dans sa vérité grâce à l'une de ses intrigues, qui s'est déroulée à proximité immédiate de notre quartier.

EN OCTOBRE 1959, devant sa popularité en baisse, ce fin politicien crut commanditer auprès d'un certain Robert Pesquet un faux attentat contre lui-même. La scène eut lieu près des jardins de l'Observatoire, où la supposée victime courut se réfugier, avant que sa voiture vide ne soit mitraillée. Une campagne de presse commença à dénoncer les « commandos de tueurs » qui auraient franchi les Pyrénées dans le but d'attenter à la vie des « républicains ». Manque de chance, ce Pesquet était en fait l'agent d'une provocation fomentée par les chefs gaullistes, Michel Debré et son bras droit de l'époque, Christian de La Malène (1).

L'exécutant dévoila trois jours plus tard le rôle que Mitterrand lui avait demandé de jouer, et celui-ci s'en trouva ridiculisé pour plusieurs années, au point qu'on le crut politiquement mort (2). Cet attentat simulé devait être finalement enterré par tous ceux qui y avaient été mêlés. Mitterrand, grâce à ses fonctions passées de ministre de la Justice sous la IVe République, détenait en effet des informations redoutables sur certaines opérations criminelles impliquant les gaullistes, comme l'attentat de janvier 1957 contre le général Salan, que la droite jugeait alors insuffisamment favorable à l'Algérie française, attentat qui avait coûté la vie à son second (3).

Ce cynisme plein de sous-entendus préfigurait la connivence qui unit tous les hommes politiques actuels et qui se traduit par une convention de silence sur toutes ces affaires et celles qui ont suivi.

MENSONGE ET DUPLICITE

La péripiétie de l'Observatoire prend un relief d'autant plus symbolique quand on sait que ce fut

le dernier épisode du rôle peu reluisant de Mitterrand au moment de la guerre d'Algérie (de son ministère de la Justice, il a couvert la torture, et contribué au rejet de la grâce d'opposants à la guerre, qui furent exécutés). Bien plus, elle apparaît même comme l'emblème de sa carrière ultérieure, où il redoubla de mensonge et de duplicité : la reconnaissance de son amitié durant un demi-siècle pour... Bousquet, l'ancien chef de la police de Vichy, tout comme la révélation de son escroquerie méthodique à une prétendue « transparence médicale » après 1981, constituent les points d'orgue accablants de cette trajectoire.

Il n'est pas indifférent que l'ouvrage signant sa résurrection politique ait été intitulé « Le Coup d'Etat permanent » (4). En réussissant, vingt-deux ans après l'attentat fictif de 1959, à accéder à la présidence de la République dont il avait si précisément mis en doute les fondements, il a manifesté des talents d'illusionniste assez exceptionnels.

La lumière que projette l'affaire de l'Observatoire, véritable point de fuite de la carrière politique de Mitterrand, éclaire singulièrement son douteux héritage politique, une situation dominée par un Chirac et un Le Pen (5).

Sans doute l'esprit public se montre-t-il réticent à reconnaître ce lent naufrage d'une démocratie qui, déjà, n'était guère brillante. La lucidité à ce propos exige probablement d'avoir été indemne tant des illusions et des compromissions de la gauche que du cynisme de la droite.

Guy Fargette

(1) Ce baron du gaullisme s'est ensuite tristement illustré par diverses opérations urbaines dans notre quartier, notamment vers la rue Vercingétorix, du temps où il était député. Il est toujours sénateur de Paris, issu du 14e.

(2) L'affaire est détaillée par Robert Pesquet lui-même dans son livre, « Mon vrai-faux attentat contre Mitterrand », éd. Michel Lafon, 1995.

(3) Pesquet, *ibid.*, p.82, et séance du Sénat du 18 nov. 1959.

(4) Plon, 1964, rééd. UGE, 1993.

(5) « La Main droite de Dieu », d'E. Faux, T. Legrand, G. Perez (éd. du Seuil, 1994), qui détaille notamment les interventions de Mitterrand pour permettre à Le Pen d'accéder à une large diffusion médiatique, avant même que celui-ci ne remporte le moindre succès électoral (en 1982).

Promenade

SUR LES PAS DU FACTEUR...

Figure du quartier, messenger redouté ou espéré, le facteur aux couleurs de la Poste, bleu et jaune, se reconnaît de loin. Pour mieux cerner ce que représente une tournée et découvrir ou redécouvrir le 14e du côté de Plaisance, j'ai suivi deux facteurs.

DES POTRON-JACQUET ou minet, comme l'on voudra, le facteur fait son tri, de 6h30 à 8h15 environ, heure à laquelle il est déposé par une camionnette sur le lieu de sa tournée. C'est là que je l'ai rejoint.

L'image du facteur immortalisé par Jacques Tati, veste à boutons dorés et sacoche sur l'épaule, a vécu. Dans sa parka bleue, il m'attend avec son chargement au coin de la rue. Le caddie a remplacé la sacoche qui pesait parfois lourd sur les épaules. Même bien rempli, le caddie ne suffit pas à contenir toute la tournée, abondante à cette heure. Une voiture déposera chez une concierge les « bottes » de lettres composant le reste de la tournée. Les bottes ainsi ficelées sont appelées Juva, du nom de la voiture qui autrefois les transportait.

Cette première tournée dure jusqu'à 10h, heure du deuxième tri pour la tournée de 11h, celle des recommandés notamment. Le temps passé dépend non seulement du volume de courrier mais aussi des immeubles : avec ou sans concierge, changements fréquents de locataires, lisibilité des noms. Il y a bien sûr des normes mais... cela dépend aussi du nombre d'escaliers à monter.

A CHAQUE IMMEUBLE, SON AMBIANCE

Chaque immeuble a son odeur, son ambiance, reconnaissables dès l'entrée. Il

y a les bâtiments modernes, « clean », dont les boîtes métalliques sont aux normes, les tableaux des occupants tenus à jour et le hall luisant de propreté ; il y a les immeubles anciens dont certains affichent encore de vieilles boîtes en bois percées de trous permettant de voir s'il y a du courrier; les odeurs y sont parfois fortes ; il y a les maisons ou les ateliers au fond de la cour qui ont des airs de province ; il y a les cafés très typés pour certains, celui où ne se trouvent que des hommes maghrébins, cet autre fréquenté uniquement par des hommes portugais et où même la télé diffuse des programmes portugais. Des micro-sociétés qui fonctionnent avec leurs rites et surtout leurs hommes, même si les femmes y sont bien reçues. Et puis, il y avait Madame Renée qui savait accueillir. Sur la porte du café, un témoignage en lettres dorées sur fond bleu : « A Renée, Madame Renée ! Une lumière qui s'est éteinte et qui plonge le quartier dans la tristesse ». Sur les murs, courent les dessins et les messages de Miss-Tic qui nous invite à « regarder la réalité en farce », à « repeindre nos amours » ou à « achever tout sauf le désir » et pour qui « la poésie ébauche les contours d'une ville à colorier ».

DES ARTISTES ONT RÉSISTÉ

« La concierge est dans l'escalier », un panneau quasi-mythique, car si j'ose dire, les concierges ne courent plus les rues. Une figure qui disparaît peu à peu du paysage, sauf quelques-unes comme celles-ci, qui entretient amoureusement un jardin secret qui fleure bon le lilas et vous donne des airs de campagne à Paris. Elle vous le fait partager le temps d'un café. En dehors de ces personnages, le quartier reste encore celui des artisans et des artistes. Il y a ceux qui sont reconnus tel ce peintre chi-

nois qui expose à Londres, New York, Tokyo, où d'autres comme celui-ci, d'origine libanaise, informaticien dans une première vie, et qui a décidé de se consacrer entièrement à la peinture qu'il propose notamment sur Internet, multimédia oblige. Il y a cette agence de communication qui propose aux entreprises de louer des théâtres pour leurs manifestations, il y a les architectes, dont certains font des propositions pour sauvegarder notre environnement ; et puis, il y a le doreur et autres faiseurs d'enluminures : le temps semble s'être arrêté dans ces échoppes à l'atmosphère recueillie et dans lesquelles trônent des tas d'instruments en bois qui sont en soi de beaux objets. Sur des couvertures en maroquin rouge, le doreur appose un blason, des lettres ou des chiffres, avec la minutie requise. Il travaille aussi pour les reliures de documents officiels. Tout n'est pas que poésie.

Il y a aussi des lieux où les artistes peuvent se retrouver et dont les productions sont exposées au public, autour des œuvres du sculpteur Roy Adzak, enterré au cimetière du Montparnasse. Et il y a les autres, tous les autres, les anonymes qui ne le sont pas tous pour le facteur qui au long de sa tournée salue celui-ci, dit un mot à celle-là, se fait interpellé par cet autre qui part travailler, s'informe sur la santé de ce dernier et réjouit le cœur de cette jeune femme qui reçoit enfin la lettre recommandée de Russie qu'elle attendait et qui lui permettra de mener à bien son projet. Elle manifeste un enthousiasme qui fait plaisir à voir.

Voilà, la deuxième tournée est terminée et je propose d'aborder la troisième au comptoir mais il est l'heure de rapporter les recommandés non distribués pour absence. Et je quitte donc mon facteur guide. A demain au courrier !

Chantal Huret

ADIEU Claude Bourdet

Claude Bourdet s'est éteint le 20 mars dernier à l'âge de 86 ans. En ces tristes temps d'affairisme et de course forcée au pouvoir, c'est un homme à la probité exemplaire qui vient de disparaître.

DANS la presse, d'ailleurs très discrète lors de sa mort, on a évoqué le résistant, le déporté de Buchenwald, le grand journaliste qu'il fut, l'éditorialiste inspiré de « Combat » et de « France-Observateur ». Le dirigeant de la Nouvelle Gauche, de l'UGS (Union de la gauche socialiste), puis du PSU (Parti Socialiste Unifié), enfin, l'anticolonialiste (emblématique pour les gens de ma génération, celle de l'innommable guerre d'Algérie).

On a oublié l'originalité de ses positions politiques. En pleine guerre froide, il fut un ardent partisan du non-alignement. Cette ligne neutraliste impliquait naturellement la dénucléarisation de l'Europe. Ainsi, toute sa vie, il lutta contre la fabrication et l'expérimentation de l'armement atomique français.

D'une manière générale, on a aussi passé sous silence son rôle important de conseiller de Paris, jusqu'aux années 70 :

en 1959, sous l'égide de l'UFD (Union des forces démocratiques), dont la principale composante était l'UGS, il fut élu lors des Municipales dans la circonscription des 13e et 14e et, du même coup, au Conseil général de la Seine. Je mentionnerai particulièrement ses combats incessants contre la spéculation immobilière et l'éviction programmée du Paris « intra muros » de la population la moins fortunée (« A qui appartient Paris? », Seuil, 1972).

RÉPRESSION CRIMINELLE

Je rappellerai son intervention indignée au conseil municipal du 27 octobre 1961, après la répression criminelle menée par le ministre de l'Intérieur et le préfet de police gaullistes, Roger Frey et Maurice Papon, envers les Algériens manifestant pacifiquement le 17 octobre. Des dizaines de cadavres furent repêchés les jours suivants dans la Seine.

L'opposition était « crâne » alors, et il n'était pas rare de voir les conseillers généraux qui en faisaient partie siéger la tête enrubannée de bandages, suite au matraquage systématique des élus de gauche dans les manifestations. Confiner l'action et la personnalité de Claude Bourdet à ses batailles « politiques » serait réducteur.

Claude était le fils de Catherine Pozzi et d'Edouard Bourdet. Tout enfant, il fut

entouré de grands esprits tels que Paul Valéry. Homme de culture, parent par sa femme d'Arthur Adamov, il fut l'ami de beaucoup d'artistes, poètes et écrivains. Parmi ces derniers, André Breton et Albert Camus lui manifestaient une grande estime (chacun de son côté, il va sans dire : Breton honnissait « l'homme révolté »).

En entendant lors de ses obsèques officielles, voulues par la famille aux Invalides, sonner le clairon dans la cour, nous étions doublement tristes en pensant à lui, qui terminait son dernier livre (« Mes batailles », 1993, Ed. In Fine) par ces lignes : « Guérir la France de son cancer militaire, voilà une tâche enthousiasmante pour les jeunes générations ». Ses amis préparèrent un hommage différent, où tous les militants qui l'ont côtoyé et aimé pourront se rassembler loin de telles cérémonies hypocrites.

Jacques Blot

LA PAGE est éditée par l'association L'Equip'Page, BP53, 75661 Paris cedex 14. Directrice de la publication: Béatrice Hammer. Tél (répondeur): 43.20.35.66. Commission paritaire n° 71 081. ISSN n° 0998 2728. Impression: Rotographie, Montreuil. Dépôt légal : juin 1996.

VOUS REVEZ DE VOUS INSTALLER DANS UN OCÉAN DE VERDURE. CETTE OFFRE VOUS INTÉRESSE.

A deux pas du métro porte d'Orléans



Si vous êtes attirés par cette publicité, et si cela vous a échappé, nous vous rappelons qu'entre les arbres et l'immeuble se dissimule le périphérique. Au premier étage vous bénéficierez d'une vue inoubliable (ci-dessus). Mais imaginez-vous dans les étages supérieurs, découvrez le flot incessant des voitures et des camions sur le périphérique. Quel enchantement !

Et maintenant, ouvrez les fenêtres. Laissez vous bercer par le chant du rossignol, le piaillement des moineaux et le merle moqueur que recouvre le vrombissement des moteurs. Sans oublier les odeurs. Mon Dieu quel bonheur !

Alors, petits veinards, qu'attendez-vous ?



ESPRIT

La pensée de Simone Weil

A l'heure où les sectes foisonnent en répandant leur « divine parole », il nous a semblé bon de faire savoir que notre arrondissement abrite aussi des structures qui promeuvent une véritable pensée philosophique.

C'EST EN 1972 que fut fondée l'Association pour l'étude et la pensée de Simone Weil qui publie une revue trimestrielle « Les Cahiers Simone Weil ».

On ne sépare pas chez Simone Weil l'action et la pensée, le témoignage vécu et la doctrine vivante. Née à Paris, dans une famille israélite intellectuelle, élève d'Alain, elle devient agrégée et professeur de philosophie. Elle décide, en 1934-35, de travailler en usine comme manœuvre sur machine chez Alsthom, puis chez Renault. Elle s'engage en 1936 aux côtés des républicains dans la guerre d'Espagne. Après l'entrée des Allemands à Prague en 1939, elle appelle à la lutte armée contre les nazis. L'occupation de Paris, en juin 1940, l'oblige à se replier dans le sud de la France, où elle travaille comme ouvrière agricole. Puis elle gagne Londres où elle se joint à la « France libre ». Malade, elle meurt à Ashford (Kent).

Elle écrivait : « Le nazisme n'est pas la création d'un homme : c'est une maladie de l'âme moderne qui a livré celle-ci au premier chef de bande ».

Rémy-Pierre Pêtre

Association pour l'étude et la pensée de Simone Weil : 5, rue Monticelli, tél. : 45.40.57.04.

Corps JEU, SET ET MATCH

Le traditionnel tournoi international de tennis, organisé par le club Fémina Sport (l'un des plus anciens clubs sportifs créé en France), se déroulera du 4 au 15 septembre au stade Elisabeth (M° porte d'Orléans).

POUR CEUX qui ne connaîtraient pas bien le tennis, sachez que c'est un sport où deux personnes se renvoient une petite balle jaune par dessus un filet, en tapant comme des forcenés avec une raquette. C'est aussi ce sport qui, tous les ans, provoque des embouteillages fin mai, début juin du côté de la porte de Saint-Cloud. C'est encore ce sport qui a du mal à compter comme tout le monde (15, 30, 40 et jeu ; et pourquoi pas 1, 2, 3 et jeu !).

C'est toujours ce sport où, quand vous êtes bon joueur, on peut vous classer zéro ! Et plus vous êtes bon, plus vous êtes négatif : -2/6 c'est bien, -15 c'est mieux, -30 c'est super ! Ensuite me demandez-vous, ami lecteur passionné par cette étonnante façon de compter ? Hé bien, si vous êtes un joueur fort, mais très très fort, l'élite quoi, vous aurez droit au classement reprenant l'ordre naturel des chiffres. Le Numéro Un mondial est bien le premier, etc... Ouf !!! Pourquoi en est-il ainsi ? Il paraît que c'est la faute aux Anglais.

Si vous voulez voir de près du tennis, venez donc, spectacle garanti, entrée gratuite. De plus, pour les finales, le dimanche 15 septembre, il y a un pot. Si vous voulez participer, ce tournoi, doté de 25 200F de prix, est ouvert aux joueurs licenciés, hommes et femmes, ainsi qu'aux hommes de plus de trente cinq ans, non classés, 4ème, 3ème, et 2ème série. Frais d'inscription : adultes 130F, jeunes jusqu'à 18 ans 110F. Ecrire à Fémina Sport, 7 avenue Paul Appel, ou téléphoner au 45.41.64.08.

Jacques Bosc

NESTOR BURMA, PREMIER PAS

Léo Malet a cassé sa bouffarde en mars dernier. Prétexte pour lire (ou relire) « 120, rue de la Gare », de préférence dans sa version BD. Où l'on découvre que la première enquête de Nestor Burma trouve son dénouement dans notre arrondissement.

EN VENANT du Lyon, après avoir rencontré le divin et infernal marquis, c'est le livre, le plus prodigieux de son œuvre. Cette énigme (avec ses fautes de français) apparaît à la page 95 de « 120, rue de la Gare » (1), l'acte de naissance du détective Nestor Burma. Il faudra au personnage créé par Léo Malet plus de soixante pages et sans doute autant de paquets de tabac pour la décoder. Le « Lyon » en question, vous l'avez deviné, c'est le nôtre : le Lion de Belfort, qui trône sur la place Denfert-Rochereau.

Ainsi, si l'action du roman se déroule en grande partie à Lyon, en zone dite libre, c'est entre Paris occupé et Châtillon-sous-Bagneux que sera finalement élucidée l'affaire de « l'homme qui mourut au stalag ». On peut d'ailleurs suivre les allées et venues de notre « détective de choc » dans le quartier en lisant la bande dessinée qu'en a tirée Tardj (plus sympathique que l'écrivain et davantage soucieux de nous faire sentir les lieux et l'époque), et comparer avec le 14e d'aujourd'hui.

A Denfert, la traction de « l'homme qui met le mystère KO » s'engage dans l'avenue d'Orléans (qui ne s'appelle pas encore avenue du Général-Leclerc, les chars de la IIe DB sont encore loin...). Arrivé à Alésia (carrefour des Quatre-Chemins, rebaptisé place Hélène-et-Victor-Basch, assassinés par la Milice), elle prend l'avenue de Châtillon (aujourd'hui avenue Jean-Moulin, fondateur du Conseil national de la résistance) et débouche porte de Châtillon.

DÉTOUR PAR L'HOPITAL BROUSSAIS

Plus tard dans la nuit, Burma reviendra dans Paris en empruntant la même porte de Châtillon, remontera la rue des Plantes (qui n'était vraisemblablement pas encore en sens unique) sur quelques dizaines de mètres, avant de s'engager dans la villa Brune (le pavillon de deux étages dessiné par le père d'Adèle Blanc-Sec n'existe plus, un immeuble de sept ou huit niveaux a pris sa place). Au matin, il fera un saut à la morgue de l'hôpital Broussais, rue Didot, en passant, à

VILLA DUTHY ET RUE DE VANVES

Dans « Les Rats de Montsouris », Nestor Burma affirme avoir habité notre arrondissement : « J'ai demeuré pas mal d'années dans le 14e ; d'abord, villa Duthy, dans le même meublé que Jacques Prévert, ensuite rue de Vanves, au-dessus du "Majestic-Brune" (...). Ces deux adresses furent en fait celles de Léo Malet lui-même : villa Duthy, de 1933 à 1937, puis 224, rue de Vanves (aujourd'hui Raymond-Losserand), jusqu'en 1939.

par la rue Ledion (dans le roman, Malet procure une voiture à son détective et l'expédie à Cochin...).

Ajoutez à cela (non représentés dans la



BD) un hôtel perquisitionné rue Delambre, un rendez-vous porte d'Orléans et un couple de figurants ramassé boulevard du Montparnasse... Il semble bien que, dès 1942, dans le premier roman signé de son nom, le père du polar français ait tenu à rendre hommage à notre arrondissement. Il est vrai qu'il y a vécu avant-guerre (voir encadré).

Nestor Burma reviendra bien plus tard traîner ses guêtres dans le 14e, pour « Les Rats de Montsouris », écrit dans le cadre de la série « Les Nouveaux Mystères de Paris ». Mais ça, ça mériterait une autre enquête (voir « La Page » n°3)...

Omar Slifi

(1) Dans l'édition Fleuve noir. Les œuvres de Léo Malet sont également publiées chez 10/18 et chez Robert Laffont... ou encore, pour celles qui ont été adaptées en bande dessinée par Tardj, chez Casterman.

RELENTS RACISTES

« Les Arabes m'emmerdent et je ne les aime pas ! », clamait à qui voulait l'entendre l'ancien libertaire et surréaliste Léo Malet. « Les relents racistes qui émaillent presque chaque bouquin, je les ai tous gommés », reconnaît pour sa part le dessinateur Jacques Tardj, qui a adapté plusieurs des aventures de Nestor Burma en BD. Paru sous l'Occupation, « 120, rue de la Gare » parvient paradoxalement à nous épargner ce type de délire. Au contraire, notre détective de choc se méfie du ripoux lyonnais qui tente de « noyer le poisson dans un discours xénophobe ». Avec « Les Rats de Montsouris », écrit au début de la guerre d'Algérie, les choses se gâtent. Difficile en effet de parcourir ce roman sans se sentir verbalement éclaboussé par les « bicots », « moukère », « Arbi », « noraf », « sidi » et autres noms d'oiseaux dont Malet affuble les Arabes... Arabes dont il est forcément question dès lors qu'un crime a nécessité « l'emploi d'un rasoir », puisque « lorsqu'on dit bicot, le rasif n'est pas loin... ».

On s'étonne finalement d'une telle débauche lexicale en regard de la « réflexion » pour le moins sommaire de Burma : « L'Arabe s'appelait Mohamed, comme tous les Arabes. »

« En devinant (le black-out était absolu) que nous passions devant le Lion de Belfort, je le saluai ironiquement. Nous enfilâmes l'avenue d'Orléans à vive allure. » (dessin : Tardj, éd. Casterman)

REVUE NOIRE

L'Afrique dévoile ses arts

Près du cimetière du Montparnasse, la rue Cels, parallèle à la rue Daguerre, donnant dans l'avenue du Maine, au n°8 se trouvent les éditions Revue noire.

DANS l'arrière-boutique de la librairie sont installés les bureaux, clairs, au décor sobre et agréable. La « Revue noire » est un magazine trimestriel, bilingue français-anglais. Créé en 1991 par quatre amis, Pascal-Martin Saint-Léon, Simon Njami, Bruno Tilliette et Jean-Loup Pivin, la Revue noire s'adresse autant à la diaspora africaine qu'aux autres publics. Avec cette revue, nous découvrons la terre d'Afrique,

ses villes et ses créateurs : peintres, sculpteurs, photographes, cinéastes, musiciens, danseurs, stylistes ou écrivains. Depuis cinq ans, ce magazine nous a emmené aux Iles du Cap-Vert, au Sénégal, au Mali, au Burkina-Faso, au Cameroun, à Libreville, au Mozambique, en Afrique du Sud. Le dernier numéro nous fait voyager dans Paris (n°20 : Paris vu par). Mais la revue ne s'arrête pas là. Face au fléau du sida, qui touche particulièrement l'Afrique et les Africains, la Revue noire a lancé un important débat dans un numéro spécial (n°19).

La Revue noire, ce sont aussi des albums de photos, des récits d'écrivains et la présentation d'œuvres d'artistes africains et de passionnés de l'Afrique. La Revue noire nous offre une image noble de l'Afrique, différente de certains clichés. Le n° 20 « Paris vu



Portraits de la bourgeoisie et du peuple dakarais de Mama Casset dans la collection Soleil

par » vient de paraître accompagné d'un CD. Adélaïde Slifi
Revue Noire, 8 rue Cels, tel. 43 20 28 14

de distribution, mise au point sous la pression des associations européennes de consommateurs, garantissant l'étiquetage des produits certifiés Bio.

L'association Seau vert, installée dans la pièce du fond, propose des ateliers de yoga et d'aquarèlle (lire encadré) et un « groupe de dialogue ». Un bon animateur qui donnerait des cours de cuisine devrait bientôt compléter le programme de l'association, qui organise tous les mois un repas convivial, annoncé à la boutique trois semaines à l'avance. Cette table est ouverte à tous, à condition d'apporter un plat. On peut par ailleurs louer la salle 100 F de l'heure ou pour 20% des recettes quand il y en a.

Le bail actuel arrivant à échéance en novembre prochain, Biocoop, trop à l'étroit dans cette ruelle, recherche d'ores et déjà de nouveaux locaux dans le quartier pour se développer (et créer un emploi).

Sylvia Kesbi

Alésia Biocoop, 4, rue Thibaud (métro Alésia). Tél : 45.43.08.00. Du mardi au vendredi : 11h-14h et 16h-19h (le mardi jusqu'à 20h), le samedi : 10-19h.

Rue de la Tombe-Issoire

QUAND LA VERDURE FAIT LE TROTTOIR

Les fleurs entre quatre murs, c'est beau, mais imaginez qu'un jardin pousse pratiquement à votre porte du jour au lendemain.

C'EST CE qui est arrivé le 13 avril dernier, à l'angle des rues de la Tombe-Issoire et Saint-Yves. Le trottoir est jonché de paniers d'osier emplis de pots de fleurs multicolores, la vitrine regorge de plantes grimpances. Ainsi, le vieux bar abandonné s'est transformé en « atelier floral »... et animations « nature ».

Cyril Baudou, horticulteur de formation, vient d'atterrir dans notre quartier, pour notre plus grand plaisir. Il veut donner à voir la nature aux petits Parisiens. Il s'y est préparé très sérieusement : après avoir décroché son brevet d'animateur, il a suivi un stage d'approfondissement en éducation à l'environnement. Il est donc fin prêt pour travailler avec les écoles du quartier.

Hmmm, que cela sent bon l'air pur ! Et bien, l'odorat, c'est justement l'un des jeux

auxquels se livrent les petits veinards qui viennent rencontrer cet accro de chlorophylle. Au parc Montsouris, les yeux bandés, guidés par un copain, ils jouent à cache-cache... avec les arbres : on touche un tronc, on mémorise son écorce, on fait trois petits tours, et c'est à celui qui retrouve le premier son arbre, du bout des doigts. Les stages concernent les 5/12 ans, et ont lieu les mercredis et les samedis.

Des jeux de société, on peut en acheter chez ce fleuriste décidément pas comme les autres. Cyril vous donne aussi à consulter les propositions des sorties nature, qu'il aime à collecter. Sachez enfin que ce jeune homme fluet, qui fit autrefois de la décoration événementielle, transforme comme par magie les végétaux, les intérieurs, les terrasses et les courtes.

Sylvia Kesbi

Atelier floral Cyril Baudou : 105, rue de la Tombe-Issoire, tél. : 43.21.49.07. Ouvert du mardi au samedi, de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 20 heures, et le dimanche matin.



Biocoop

UNE EPICERIE ALTERNATIVE

L'épicerie coopérative ouvre son arrière-boutique à des activités associatives

BIOCOOP, ce minuscule magasin d'alimentation situé rue Thibaud, fut ouvert en 1993, par Cornélia Krechtner une militante écologiste, pour diffuser à prix raisonnables des produits alimentaires issus de l'agriculture biologique. C'est aussi la vocation des autres Biocoop des 8e et 19e arrêts de Paris, et de Montreuil. Pour tenir ce pari, les magasins regroupent leurs achats pour réduire leurs marges bénéficiaires, notamment sur les céréales, les légumineuses ou le comté, vendus en vrac. Les quatre cents

clients sociétaires, qui ont acquitté un droit d'entrée de 120 F pour participer au capital de la coopérative, ont tous voix au chapitre lors des assemblées générales.

Mieux vaut venir faire ses achats les mardi et vendredi matins, jours d'arrivée des fruits, légumes, laitages, et pains divers (bis, campagne, raisins, épeautre, seigle, sésame...) et des pâtisseries. C'est aussi le jour où les bénévoles sont les bienvenus non seulement pour étiqueter et mettre en rayon les produits, mais aussi pour aider à la gestion... Ils sont encore trop peu nombreux pour tenir la boutique ouverte.

Ni « diététiques », ni produits « naturels » (termes non déposés, qui ne veulent donc pas dire grand chose), les produits sont certifiés par le label européen AB (agriculture biologique) Une convention